

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 01 DECEMBRE 2023**

RESOLUTION 1 - APPROBATION DES COMPTES DEFINITIFS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Après avoir entendu le rapport moral et financier du Président, l'assemblée générale approuve les comptes définitifs de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

RESOLUTION 2 - APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

Après avoir entendu le rapport moral et financier du Président, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'exercice 2023.

RESOLUTION 3 – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Après rappel par le Président des dispositions de l'article 8 des statuts, l'assemblée générale procède à la nomination et ou renouvellement des membres du Comité Directeur pour une durée de 4 ans par un vote au bulletin secret.

RESOLUTION 4 - PERSPECTIVES ET DEVELOPPEMENTS 2023/2024

L'Assemblée fait le point sur :

- les travaux des commissions
- le site web
- les réunions "apéritives"
- les nouveaux adhérents
- la communication externe

L'assemblée décide en conséquence de poursuivre en 2023 et 2024 ses actions de développements.

Les modalités des ces actions seront définies et mises en œuvre par le Comité Directeur.